



Salaires en berne

pour les personnels
de l'Éducation nationale

Vers une paupérisation dans la Fonction publique

À l'ouverture de la conférence sur les perspectives salariales dans la Fonction publique, le 21 septembre, le constat est sans appel: en 20 ans, **l'écart du traitement public/privé s'est creusé en défaveur du public**. C'est un véritable problème en termes d'attractivité. Au cours du mois de décembre, la CGT a quitté cette conférence devant le refus de la ministre de revaloriser la valeur du point d'indice.

Il y a pourtant **urgence car l'inflation gagne du terrain** et faute d'une telle revalorisation, on assiste à un énorme **décrochage des salaires et à une paupérisation des fonctionnaires**.

Une perte de pouvoir d'achat au fil des années

Depuis 2000, les personnels de la Fonction publique ont perdu 18% de pouvoir d'achat. Et depuis 2010 et le gel du point d'indice, c'est 10% de perte.

Il y a donc urgence à stopper cette hémorragie et exiger une autre politique salariale pour les agent-es afin d'être rémunéré-es dignement.

Salaires peu enviables dans l'Éducation nationale

Dans notre ministère, l'heure n'est plus aux « *jours heureux* ». Si pendant des décennies intégrer l'Éducation nationale assurait pour beaucoup d'entre nous une promotion sociale par rapport à la génération précédente, force est de constater qu'aujourd'hui ce n'est plus le cas, toutes catégories confondues.

Le manque d'attractivité de l'Éducation nationale a de multiples causes. Parmi elles, la question salariale est centrale.

Des personnels de catégorie C se retrouvent à peine au dessus du SMIC, des personnels non titulaires aux temps partiels subis peinent à boucler leurs fins de mois...

Les autres personnels (catégories A ou B), avec leur salaire en recul en Euros constants et l'inflation, voient leur pouvoir d'achat baisser purement et simplement. À qualification égale ou niveau de recrutement équivalent, les salaires du privé sont bien plus attractifs.

Même le Sénat reconnaît ce décrochage dans un rapport de novembre 2021...

Point d'indice une référence indispensable pour les fonctionnaires

L'augmenter, c'est assurer une augmentation pérenne et équitable des salaires de toutes les agent-es.

Or, le gouvernement, à travers « les négociations salariales », cherche à le marginaliser ainsi que les grilles indiciaires permettant la rémunération des qualifications.

Le risque est l'instauration d'un système rémunérant principalement les soi-disant mérites au détriment de la qualification, en développant un système de primes ou de tout autre élément variable de rémunérations. Pour la CGT Éduc'action, c'est inacceptable!

REVALORISATION IMMÉDIATE

eSPèCeS eN Voie D'eXTiNctiOn





Indemnitaires ou indiciaires ?

RIFSEEP, ISO, CIA, ISAE, IMP... Tous ces sigles correspondent aux indemnités ou primes versées dans l'EN. Elles fleurissent au détriment du salaire indiciaire et donnent ainsi l'impression aux personnels que leur salaires augmentent... Dans l'absolu, c'est vrai... Mais très dangereux !
Les primes sont dangereuses à long terme : pas de prise en compte dans le calcul retraite (sauf la RAFP), pas certaines d'être pérennes, pas d'équité de traitement entre agent-es et mise en concurrence des personnels.



Femmes/Hommes : toujours loin de l'égalité...

Travailler dans la Fonction publique n'est pas forcément gage d'égalité salariale entre les hommes et les femmes : *retard dans la progression de carrière, moins d'heures supplémentaires, moins de primes...* Le salaire des femmes (chiffres à l'appui dans le dernier bilan social du ministère) reste inférieur à celui des hommes. Et les revalorisations proposées essentiellement sous forme indemnitaire et en heures supplémentaires n'amélioreront pas cette situation. Bien au contraire !



Salaires des profs français : plus que jamais à la traîne...

En comparaison avec les autres pays de l'OCDE (rapport de septembre 2021), la France n'est pas en tête du classement, loin s'en faut ! La rémunération des enseignant-es en France se situe en dessous de la moyenne de 7% en début de carrière et jusqu'à 10 à 15% après 10 ou 15 ans d'ancienneté.

Un décrochage par rapport au SMIC et une évolution inquiétante

Années 80, début de carrière 2 X SMIC.

Désormais on tombe à 1,2 X du SMIC.

Aujourd'hui, s'agissant du salaire des enseignant-es, la France se classe à la **20ème place de l'OCDE**. Pas de quoi pavoiser!



Pour les autres personnels ? des miettes...

Lors du Grenelle, plusieurs chantiers ont été lancés pour les personnels ATSS. Les personnels administratifs, de santé et de services sociaux ont obtenu quelques revalorisation de primes mais un bien mince bénéfice !

Quant aux personnels AED ou AESH, ils sont les grands oubliés du Grenelle.

Pour nos salaires, la CGT Educ'action revendique



le versement immédiat à tous les personnels de 400 €, soit l'équivalent de 90 points d'indice, pour compenser en partie la perte de pouvoir d'achat qu'ils ont subie ;

l'indexation de la valeur du point d'indice sur l'indice des prix à la consommation ;

un SMIC à 2000 euros brut mensuels ;

une revalorisation de l'ensemble des grilles salariales indiciaires.



URGENCE